

Madame Martine **Kolly**;
Monsieur et Madame Serge et Karine **Kolly**, leurs enfants Maevane et Orane,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Paul KOLLY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père enlevé à leur tendre affection le 21 juin 2009.

La cérémonie est strictement privée.

Cet avis tient lieu de faire-part.